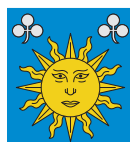


BULOM

N° 6 Vendredi 12 février 2021

Bulletin des Communes • Organe officiel de Cornaux • Cressier
Enges • Hauterive • Le Landeron • Lignières • La Tène • Saint-Blaise



Cornaux



Cressier



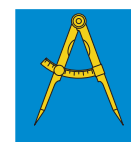
Enges



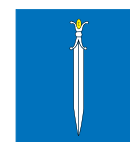
Hauterive



Le Landeron



Lignières



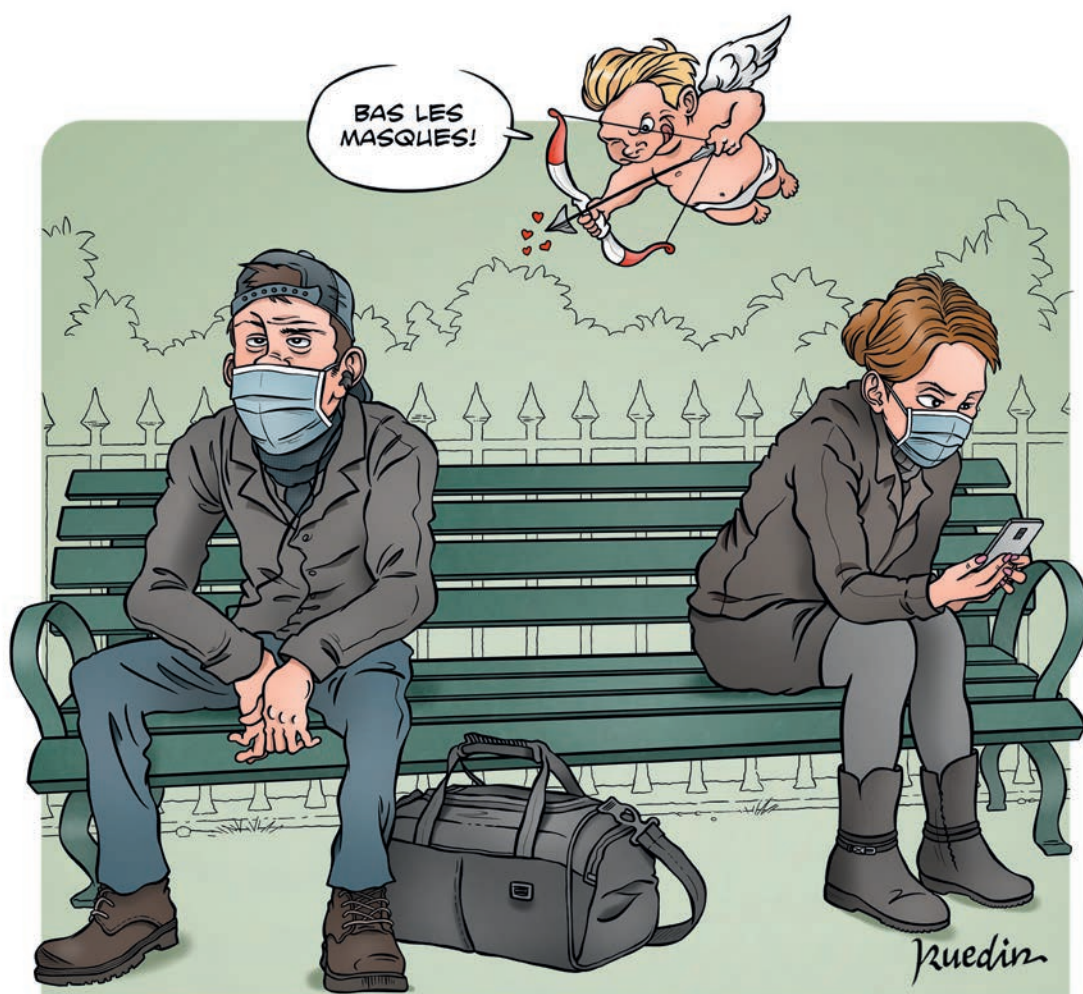
La Tène



Saint-Blaise

SAINT-VALENTIN CE DIMANCHE

L'AMOUR AU TEMPS DU COVID...



GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR Sarl

*Une entreprise familiale
à taille humaine*

Longins 2 - 2087 Cornaux
032 757 66 00

Cave des Lauriers
Jungo & Fellmann - Cressier

Non-Filtré !



Visite - Dégustation - Vente directe

75cl.ch

Ouvert Samedi de 10 à 12h ou RDV

messeiller
Lakeside Printhouse

conrad
ARTISAN PATISSIER-BOULANGER TRAITEUR
Rue du Centre 7, 2525 Le Landeron
Tél. 032 751 25 25

Saint-Valentin
La pâtisserie Conrad vous a
concocté des petites merveilles
pleines d'amour
Ouvert 7j/7

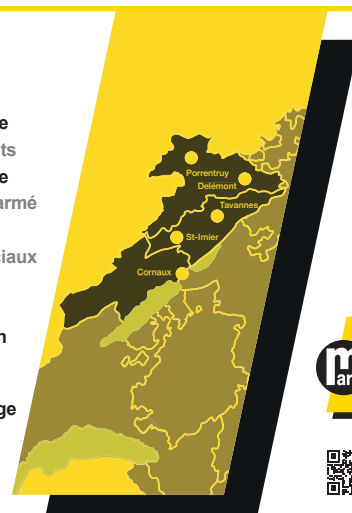
Bar à vin Bar à café
www.delicieux.ch

LABEL QUALITE A NOTRE MAISON

Eco-constructeur

Entreprise générale
Rénovations et assainissements
Béton armé et maçonnerie
Ouvrages d'art en béton armé
Génie civil
Terrassements et travaux spéciaux
Revêtements bitumineux
Travaux hydrauliques
Renaturation et protection
contre les crues
Valorisation des matériaux
Déconstruction et désamiantage
Peinture et plâtrerie

www.martiarcjura.ch



marti arc jura



AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

CRESSIER



TRAVAUX

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre des travaux de déconstruction de l'immeuble situé à la rue de Neuchâtel 2, les modifications de circulation suivantes sont en vigueur depuis le mardi 9 février 2021 et ce, pour une durée de 3 semaines environ :

Rue du Château:

Fermée depuis l'intersection avec la RC5 dans le sens montant.

Dans le sens descendant, l'accès jusqu'au parking de l'hôtel de la Croix-Blanche et la Cave des Lauriers est autorisé en passant par la rue des Saint-Martin.

Ch. de la Chanez:

Fermé dans les deux sens entre la rue du Château et l'intersection avec la rue Vallier.

Cheminement piétonnier:

L'accès est interdit (sauf pour les habitants des numéros 2 et 4 de la rue du Château) entre le croisement de la RC5 et l'interdiction de circuler se trouvant à la hauteur de l'accès au parking de la Croix-Blanche et de la Cave des Lauriers.

Passages piétons:

Une signalisation sera mise en place au niveau du passage piéton situé devant le kiosque enjoignant les piétons à emprunter le trottoir sud de la RC5.

Le trottoir situé entre l'immeuble Rue du Château 2 et Rue de Neuchâtel 4, ne sera pas accessible durant les travaux. Un trottoir provisoire sera créé au sud de la RC5.

Nous remercions sincèrement la population cressiacoise pour sa collaboration.

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



VALIDATION

Lors de sa séance du 8 février 2021, le Conseil communal a validé l'élection du 25 janvier 2021 de M. Cédric Fuchs au Conseil général.

Cressier, le 8 février 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



VALIDATION DE LA PROCLAMATION DE TROIS CONSEILLERS GÉNÉRAUX

En date du 8 février 2021, le Conseil communal a validé l'élection des 18 et 25 janvier 2021 de :

Messieurs Willy Schärer et Johann Matthey-de-l'Endroit

Madame Pascale Leutwiler

au Conseil général.

Cornaux, le 12 février 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



AVIS DE TRAVAUX

Conduites d'eau potable, batteries électriques et collecteurs d'assainissement à Cornaux. Fermeture de tronçons à la rue des Fontaines

Nous vous informons que dans le cadre du projet de renouvellement des services industriels, de mise en œuvre des mesures PGEE et de réfection de la chaussée sur le secteur Nord de la rue des Fontaines, deux tronçons seront fermés :

• Du 10 février-26 février: le carrefour rue des Fontaines / chemins des Longins

• Du 10 février-26 février: le carrefour rue des Fontaines / les chemins des Rochettes

Le trafic motorisé sera interdit et l'accès piétonnier sera toujours garanti sur ce tronçon. Des passerelles seront installées pour permettre l'accès aux propriétés privées aux endroits nécessaires.

Une zone de stationnement provisoire a été créée au chemin des Jardils pour les riverains concernés par ces travaux.

Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

Le bureau VBI SA et la commune de Cornaux communiquent chaque semaine dans le Bulcom la planification estimative des travaux. L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL

ÉDITION SPÉCIALE Plus pour votre argent

KIA POWER 2020 SPORTAGE

Le 4x4 dynamique

Paré pour l'hiver!

KIA
The Power to Surprise

Storrer Automobiles Sàrl
GARAGE ET CARROSSERIE
Grand-Pont 2 • 2087 Cornaux
Tél. 032 757 15 56 • www.storrerautomobiles.ch



AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

CORNAUX



ARRÊTÉ

Le Conseil communal de la Commune de Cornaux,
Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958;
Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979;
Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020

arrête:

Art. premier Suite aux réaménagements de la RC 5 au centre de Cornaux, il est interdit aux voitures automobiles lourdes d'obliquer à gauche en direction de Neuchâtel lorsqu'elles débouchent de «Le Bourg» sur la RC5 (signal OSR 2.43 «Interdiction d'obliquer à gauche» avec plaque complémentaire OSR 5.21 «Voitures automobiles lourdes»).

Art. 2 Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Cornaux, le 14 décembre 2020

LE CONSEIL COMMUNAL

La présidente:

I. Weber

La secrétaire:

C. Salzmann Silva

Décision: approuvé ce jour

Neuchâtel, le 21 décembre 2020

L'ingénieur cantonal: Nicolas Merlotti

La présente décision peut faire l'objet d'un recours dans les 30 jours dès la publication dans la Feuille officielle cantonale, en deux exemplaires, auprès du Département du développement territorial et de l'environnement, Château, 2000 Neuchâtel. Le recours doit être signé et indiquer la décision attaquée, les motifs, les conclusions et moyens de preuve éventuels. En cas de rejet, même partiel, du recours, des frais de procédure sont généralement mis à la charge de son auteur.

CORNAUX



AVIS DE PUBLICATION

Demande de permis de construire, sanction définitive

L'enquête publique est ouverte du 12.02.21 au 15.03.21

Publication FAO n° 6

Dossier SATAC n°: 110375

Parcelle(s), coordonnées: 3068 - Cornaux; 1210052/2568278

Situation: Cornaux; Clos-Saint-Pierre 20

Description de l'ouvrage: mise en conformité d'un cabanon de jardin et d'une piscine

Requérant(s): Perret Jean-Michel et Christine, 2087 Cornaux

Auteur(s) des plans: Perret Jean-Michel

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 20.12.1999

Autorisation(s) spéciale(s): Alignement routier communal; Art. 8 LVit (distance à une zone viticole)

Particularités:

Pose de perches gabarits: Non

Conformément à l'article 34, al. 1, de la loi sur les constructions, du 25 mars 1996, nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le service de l'aménagement du territoire, du dossier ci-dessus.

Les plans sont déposés au bureau communal où ils peuvent être consultés. Ils peuvent également être consultés auprès du service susmentionné.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Clos St-Pierre 1, 2087 Cornaux.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille Officielle fait foi.

Cornaux, le 9 février 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

HAUTERIVE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 12.02.21 au 15.03.21 Publication FAO n° 6

Dossier SATAC n° 109169

Parcelle(s) et coordonnées: 1260 - Hauterive; 1207038/2564856

Situation: Champs Volants; Chemin des Dazelets 14

Description de l'ouvrage: Construction d'un immeuble de trois logements et création de six places de stationnement

Requérant(s): PLF Invest SA, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans: Etienne Piergiovanni, Terreaux 22, 1003 Lausanne

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité / Entrée en vigueur le 25.05.1994

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à une zone viticole; Alignement communal

Particularités:

Zone à bâtir: Zone d'habitation à moyenne densité / Entrée en vigueur le 25.05.1994

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

ENTRE-DEUX-LACS



FERMETURE DE L'AGENCE AVS/AI ET DU GUICHET ACCORD

Nous informons la population de l'Entre-deux-Lacs que les guichets AVS/AI et ACCORD seront fermés tous les après-midis dès le 11 janvier 2021 pour une durée de 6 semaines (jusqu'à fin février).

Nous vous rappelons que les guichets sont installés (dans un grand container bleu) en face du bâtiment administratif communal (qui subira d'importantes transformations durant au moins 1 année).

Nous privilégions tout contact par téléphone ou courriel. La boîte aux lettres est mise à votre disposition pour y déposer vos documents.

Nous vous invitons à visiter notre site www.saint-blaise.ch pour toute autre information. Nous vous remercions de votre compréhension et nous vous présentons nos plus respectueux messages.

LE CONSEIL COMMUNAL

flückiger
ELECTRICITE

**Des solutions
pour tous vos projets**

Saint-Blaise
Les Ponts-de-Martel
La Chaux-de-Fonds
Le Locle / La Brévine
Chézard-St-Martin

www.fluckigersa.ch

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LE LANDERON



DÉSAFFECTATION D'UN QUARTIER DU CIMETIÈRE DU LANDERON

Courant 2021, le quartier H comprenant les tombes d'inhumation portant les numéros ci-après sera désaffecté :

Jalons Nos 1601 à 1767

SECTEUR H – tombes des années 1961 à 1969

En application des dispositions légales, les familles souhaitant disposer des monuments, bordures et autres ornements ont l'obligation d'aviser, par écrit, l'administration communale, rue du Centre 6, 2525 Le Landeron, jusqu'au 9 avril 2021 dernier délai.

Passé ce délai, il sera procédé à l'élimination des monuments par nos soins. Toutefois, les proches parents qui le souhaitent, peuvent récupérer les urnes déposées dans les tombes. Sauf avis contraire, les cendres seront déposées dans la tombe du Souvenir.

Les familles concernées ne seront pas informées par écrit et voudront bien se référer au présent avis officiel.

Pour tous renseignements complémentaires, l'administration communale reste à disposition au 032 886 48 60 ou par courriel commune.lelanderon@ne.ch.

Le Landeron, le 20 janvier 2021

LE CONSEIL COMMUNAL



LE LANDERON

CONSEIL INTERCOMMUNAL
CONVOCATION

Mardi 23 février 2021, à 19 h 00 à l'Aula du Centre des Deux Thielles du Landeron

Mesures COVID: En fonction des dispositions prises par le Conseil fédéral, les mesures suivantes seront appliquées:

- Le port du masque est obligatoire pour tous les participants, ainsi que la presse, dès le parking & l'entrée dans le bâtiment
- La mezzanine est réservée à la presse uniquement
- L'accès au public est interdit

Ordre du jour:

1. Constitution du bureau provisoire
(président: M. André Gorgé, doyen d'âge/secrétaire: M. Basil Kraus, benjamin)
2. Appel
3. **Nomination du bureau du Conseil intercommunal** (4 ans)
(président, vice-président et secrétaire)
4. **Nomination du Comité** (4 ans)
6 membres
5. Procès-verbal no 45 du mardi 20 octobre 2020
6. Divers

Comité

LE LANDERON



MISE AU CONCOURS

La Commune du Landeron met au concours

une place d'apprentissage pour l'obtention d'un CFC d'agent(e) d'exploitation

Les candidates et candidats doivent avoir terminé, avec succès, leur scolarité obligatoire.

- Vous aimez les activités en plein air tout en vous occupant des espaces verts communaux (places de jeux, chemins, rues, etc.)?
- Vous vous intéressez aux contrôles et aux nettoyages des infrastructures communales?
- Vous montrez de l'intérêt pour la maintenance de machines et de petites réparations?
- Vous êtes consciencieux(se), discret(e), motivé(e)?
- Vous appréciez le contact, les chiffres et êtes attaché(e) à la vie communale?

Alors, envoyez-nous votre candidature!

Nous vous offrons un apprentissage formateur dans un environnement de travail intéressant, varié et convivial. La durée de l'apprentissage est de 3 ans et son début est fixé au lundi 16 août 2021.

Les dossiers complets de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae, photocopies des derniers bulletins scolaires et autres attestations) sont à adresser jusqu'au **vendredi 19 février 2021**, par courriel (stlelanderon@ne.ch).

Pour de plus amples informations, merci de contacter M. Sébastien Brechbühl au 032 886 48 72 ou par courriel (sebastien.brechbuhl@ne.ch)

Commune du Landeron

LE LANDERON



MISE AU CONCOURS

La Commune du Landeron met au concours

une place de stage pour obtenir une maturité professionnelle Economie et services, type économie (MPES) – 52 semaines (3+1)

Les candidates et candidats doivent obligatoirement être inscrits/tes dans la filière maturité professionnelle économie et services et avoir réussi une formation initiale (CFC employé/e de commerce) à plein temps.

- Le fonctionnement et la diversité du travail d'une administration communale vous intéresse?
- Vous êtes consciencieux(se), discret(e), motivé(e) et à l'aise avec les outils informatiques?
- Vous appréciez le contact et êtes attaché(e) à la vie communale?
- Vous êtes à l'aise avec les chiffres, la correspondance et la prise de procès-verbaux?

Alors, envoyez-nous votre candidature!

Nous vous offrons une place de stage dans un environnement de travail intéressant, varié et convivial. Votre entrée en fonction est prévue pour le 1^{er} août 2021.

Les dossiers complets de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae, photocopies des derniers bulletins de notes et autres attestations) sont à adresser jusqu'au **vendredi 19 février 2021**, par courriel (commune.lelanderon@ne.ch).

Pour de plus amples informations, merci de contacter Mme Daniela Catalano au 032 886 48 75 ou par courriel (daniela.catalano@ne.ch)

Commune du Landeron

LE LANDERON



INFORMATIONS A LA POPULATION COVID-19

Le Conseil communal est contraint de réduire l'ouverture des guichets de l'administration communale afin d'éviter le plus possible les déplacements et les contacts et de favoriser le télétravail du personnel communal.

Dès le 25 janvier 2021, les guichets de l'administration communale seront ouverts, jusqu'à nouvel avis, de la manière suivante:

Lundi	09h00 – 12h00
Mardi	09h00 – 12h00
Mercredi	09h00 – 12h00
Jeudi	15h00 – 19h00
Vendredi	07h30 – 13h30

Durant les mêmes tranches horaires, le personnel communal répondra volontiers à vos questions, par téléphone, au **032 886 48 60**. Par ailleurs, il est également possible d'atteindre l'administration communale, en tout temps, par courriel à l'adresse suivante: **commune.lelanderon@ne.ch**.

Une seule personne sera admise au sein de l'espace Accueil-citoyen. Par conséquent, nous vous remercions de privilégier une prise de contact par téléphone ou par courriel. D'avance, nous vous remercions de votre compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 12.02.21 au 15.03.21 Publication FAO n° 6

Dossier SATAC n° 110387

Parcelle(s) et coordonnées : 2737 - Saint-Blaise ; 1207309/2565037

Situation : La Semella ; Chemin des Deleyes 31

Description de l'ouvrage : Transformation d'une maison existante avec aménagement des combles et création d'ouverture en toiture

Requérant(s) : Michel Bagnol et Isabelle Vasseneix , 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans : Rosa Armada Da Costa, Gamma SA, Chemin des Maladières 22, 2022 Bevaix

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité 1 / Sanction du 2001-12-12

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 30 RCC (Lucarnes) ; Distance à la zone viticole

Particularités : Au bénéfice des droits acquis au sens de l'art. 12a LCAT

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 12.02.21 au 15.03.21 Publication FAO n° 6

Dossier SATAC n° 110671

Parcelle(s) et coordonnées : 3563 - Marin - Epagnier ; 1206368/2567956

Situation : Marais d'Epagnier ; Rue Paul-Vouga 236

Description de l'ouvrage : Installation d'une pompe à chaleur air-eau

Requérant(s) : Pierre Etienne Wildi , 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone :

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



Offre

Nouveauté

Massage alliant pierres précieuses, relaxation et rééquilibrage des centres énergétiques.

80.- au lieu de 100.-

Environ 1h15

Valable du 15.02.21 au 15.03.21

N'hésitez pas à prendre rendez-vous.
Prenez soin de vous.

Institut Bloom

Magali Decrauzat

Esthéticienne CFC

032/751'11'61

Route de Neuchâtel 1

2520 La Neuveville



Suivez-nous sur  **bloom.institut**
Suivez-nous sur  **Institut.Bloom**

UN SERVICE DE PROXIMITÉ EST UNE RICHESSE

messeiller
Lakeside Printhouse

PAS UN LUXE

**«NOS QUALITÉS ET
NOS PASSIONS À
VOTRE SERVICE, C'EST
NOTRE MÉTIER!»**

Expertises · Vente et conseils
Promotions · Successions

thorens

LES MÉTIERS DE L'IMMOBILIER

12, Route de Soleure, 2072 St-Blaise
T: 032 756 00 56, www.thorens.ch

Garage des Parcs Sàrl



Vente et réparations toutes marques

Helder Fernandes

032 725 29 79

Rue de la Rosière 2 - 2000 Neuchâtel - www.garage-parcs.ch

Votre Agent RENAULT en ville de Neuchâtel

LE LANDERON

2020, des actions ciblées pour compenser une triste année en standby pour les réceptions spécifiques de la commune

Que cette année 2020 fut inédite et compliquée pour la Commune du Landeron. Annulation de toutes activités marquantes de l'animation villageoise, sociétés en manque d'activités, restrictions nombreuses, la vie sociale de la population s'est en quelque sorte éteinte.

Face à cette situation très particulière, la Commune s'est vue contrainte d'annuler les traditionnelles réceptions prévues pour adresser remerciements, accueil et félicitations aux différents groupements landeronnais tel que les nouveaux arrivants, les nouveaux retraités, les nombreux bénévoles remerciés par courrier, les nouveaux citoyens, les jubilaires.

Quelques actions ciblées ont donc

été mises sur pied et différents courriers adressés aux concernés.

Apporter un peu de réconfort aux aînés

Profondément désolés face à cette situation de manque de contacts sociaux ou de sorties, la Commune du Landeron, la Société de Développement du Landeron (SDL), l'Association des Commerçants et Artisans du Landeron (ACAL), le Lions Club La Neuveville Entre-Deux-Lacs et de l'association des jeunes du Landeron (AJL) se sont unis pour apporter un peu de réconfort aux aînés en leur offrant des bons d'achats ACAL pouvant être utilisés dans de nombreux commerces locaux. C'est un premier samedi matin du mois de décembre que les sonnettes d'entrée réson-

naient dans chaque domicile pour une distribution souriante des dits bons à chacun par les jeunes de l'AJL et quelques membres du Lions Club. Moments pleins d'émotions et de plaisir face à cette attention personnalisée.

Jubilaires

Traditionnellement, la Commune du Landeron adressait ses félicitations aux jubilaires fêtant leurs noces d'or, de diamant ou de platine, par une visite avec fleurs et bouteilles de vin afin de donner une belle reconnaissance à cette longévité conjugale.

Cette année 2020, situation oblige, les jubilaires ont reçu un courrier très sympathique de félicitations, accompagné de plusieurs bons ACAL à utiliser auprès de nombreux

commerces locaux. Une action qui a été très appréciée.

Autres habitants concernés

La Commune reste sensible aux manques d'accueil réservé à quelques catégories de citoyens, tel que les nouveaux arrivants, les nouveaux retraités et les jeunes ayant atteint leur majorité en 2020. Ils ne seront cependant pas oubliés et ce sera certainement dans le courant de cet automne qu'ils seront reçus par les autorités communales en compagnie des concernés 2021. Cette perspective ne pourra être que plus festive, la Commune le souhaite de tout cœur.

CP

LE LANDERON

Nouvelle réglementation des places de parc du domaine public



Au 1^{er} janvier 2021, la nouvelle réglementation des places de parc du domaine public est entrée en vigueur. Elle répond à un besoin d'assurer une meilleure rotation sur les cases publiques en uniformisant au maximum les temps de stationnement sur l'entier de la Commune tout en gardant un attrait touristique (par exemple 4h non payant avec disque). Un stationnement illimité gratuit ne sera donc plus autorisé.

Pour rappel, la population a été informée de ces changements lors de l'invitation de la Commune à une séance d'informations au mois

d'août et au travers de deux avis officiels publiés dans le Bulcom au mois de décembre.

Actuellement, une période d'information ciblée est en cours avec la pose de flyers sur les pare-brises des véhicules, accompagnée de démarches orales et de présence d'agents de sécurité communale, permettant à chacun de recevoir toutes les indications nécessaires.

Des panneaux de signalisation adéquats seront mis en place prochainement.

Toutes les informations sont accessibles sur le site Internet de la Commune ou sur Nemo News, appli-

cation mobile pour smartphone permettant de prendre connaissance des informations officielles publiées par les instances publiques et parapubliques neuchâteloises.

Informations parages :

Vignette zone 1 (Z1), zone 2 touristique (Z2)

Maximum 4 heures avec disque, tous les jours de 8h à 18h, y compris dimanches et jours fériés : Portette : parking en chaille au Sud du Bourg. Libre avec vignette Z2

Maximum 4 heures avec disque de 8h à 18h, sauf dimanches et jours fériés, libre avec vignette Z1

Rue des Bornelets, Les Carougets, Les Champsrayés, Chemin des Châpâs, La Citadelle, Les Condémines, Rue de la Croix, Derrière chez Plattet, Rue du Faubourg, Rue des Flamands, Rue des Granges, Rue du Jura, Rue du Lac, Rue de Nugerol, Rue du Pont de Vaux, Pont-du-Four, Rue des prés Bugnons, Rue St-Maurice, Chemin des Sauges, Chemin du Vieux-Puit, Chemin des Vignolants, Cimetière et Vernets.

Maximum 4 heures avec disque du lundi au vendredi de 8h à 18h :

Allée du 700ème, parking du C2T. Libre avec vignette Z1

Maximum 2 heures avec disque, tous les jours de 8h à 18h y compris dimanches et jours fériés

Pont St-Jean (en contre-bas). Caravanes, remorques, véhicules d'habitation (mobil homes) non autorisés

Maximum 2 heures avec disque, tous les jours de 8h à 18h, y compris dimanches et jours fériés

Eglise catholique places au Nord : libre avec vignette Z1

Chemin de Bellerive, rue du Lac extrémité Est, rue de la Petite-Thielle : libre avec vignette Z2

Ce qui ne change pas :

Les parking soumis à horodateurs, les zones bleues, le parking de la place de la gare, le parking du Bourg Nord et Sud (excepté vignette), la rue du Centre, les places 15 min de la rue du Centre

Prix des vignettes annuelles (au prorata par trimestre dès l'achat)

	Landeronnais	Externes
Z1	CHF 240.-	CHF 300.-
Z2	CHF 240.-	CHF 300.-

Pour les touristes, vignette Z2e valable 6 mois CHF 150.-

La vignette permet un stationnement libre au maximum de 30 jours sans déplacement.

La vignette ne permet cependant pas un stationnement sans plaque.

Les vignettes sont disponibles auprès de l'administration communale.

CP

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

■ Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ): pour tout renseignement, contactez le nouvel animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80.

■ ENTRE-DEUX-LACS

Encore un mois ou plus, comment cheminer et se ressourcer ?

Chacun trouve sa manière, mais nous vous proposons actuellement des marches méditatives, en petits groupes.

Pour cela certains samedis matin à St-Blaise : 20 février ; 13 mars ; 20 mars. Ces marches ont lieu par n'importe quel temps. Le rendez-vous est à 9h devant le temple, avec constitution de groupes en fonction du nombre de personnes présentes.

S'inscrire auprès de la pasteur Delphine Collaud, tél 079 312 52 43

Pour toutes les infos concernant la paroisse : www.entre2lacs.ch

Vendredi 5 mars (sous réserve)

Journée Mondiale de Prière à 19h30 à l'église catholique de Cressier. La liturgie est faite cette année par des femmes des Iles du Vanuatu.

■ Cultes Entre-deux-Lacs

Nous vous informons que malheureusement le culte du 21 février à la chapelle œcuménique d'Hauterive n'aura pas lieu.

Dimanche 14 février : 10 h 00 Culte au centre paroissial réformé de Cressier.
10 h 00 Culte au temple de St-Blaise.

■ L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile : découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS :

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 032 754 33 62 ou 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch

Frédéric Hamman, tél. 079 101 35 73, frederic.hamman@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Julie Paik, tél. 076 568 54 11, julie.paik@eren.ch

Animateur de jeunesse et permanent laïc

Gaël Letare, tél. 079 871 50 30, gael.letare@gmail.com

Nouvel animateur de jeunesse (dès le 1^{er} février)

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80

Location des locaux

Temple de Lignières :

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron : Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch

Centre paroissial réformé de Cressier : Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise :

Gérante : Sophie Rossel

Contact : foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses informations :

www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial :

Grand-Rue 15, 2072 Saint-Blaise, tél.

032 753 03 10 (mercredi - jeudi - vendredi) entre2lacs@eren.ch

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

■ Paroisse de Saint-Blaise

SAMEDI 13 FÉVRIER

10h00-11h30 Catéchisme 7^{ème} et 8^{ème} Harmos par Zoom

11h00 Baptême de Mahée

18h30 Messe à Saint-Blaise

DIMANCHE 14 FÉVRIER

09h00 Messe de la Saint Valentin à Saint-Blaise

10h30 Messe de la Saint Valentin à Saint-Blaise

MARDI 16 FÉVRIER

09h00 Messe à Saint-Blaise

MERCREDI 17 FÉVRIER

18h30 Messe des Cendres à Saint-Blaise

VENDREDI 19 FÉVRIER

09h00 Messe à Saint-Blaise

SAMEDI 20 FÉVRIER

Catéchisme 5^{ème} Harmos à domicile

18h30 Messe à Saint-Blaise

DIMANCHE 21 FÉVRIER

09h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

Paroisse de Saint-Blaise

Secrétariat

Mardi et jeudi matin 8h-11h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Répondant : abbé Leonardo Kamalebo

Eu égard à la problématique autour du Coronavirus, les activités/horaires de la paroisse peuvent changer à tout moment. Veuillez s'il vous plaît vous référer à la feuille dominicale ou rendez-vous sur le site <https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, dernières nouvelles, Feuille paroissiale de St-Blaise. Merci pour votre compréhension.

■ Paroisse de Cressier-Cornaux

DIMANCHE 14 FÉVRIER

10h00 Messe

DIMANCHE 21 FÉVRIER

10h00 Messe

Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 ccll@bluewin.ch et www.cath-ne.ch

■ Paroisse du Landeron-Lignières

VENDREDI 12 FÉVRIER

17h45 Chapelle : adoration - méditation

18h15 Chapelle : messe

SAMEDI 13 FÉVRIER

17h00 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

MARDI 16 FÉVRIER

08h30 Chapelle : messe

09h00 Chapelle : adoration - méditation

MERCREDI 17 FÉVRIER

18h00 Messe des Cendres à l'église St-Maurice

VENDREDI 19 FÉVRIER

17h45 Chapelle : adoration - méditation

18h15 Chapelle : messe

SAMEDI 20 FÉVRIER

17h00 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 ccll@bluewin.ch et www.cath-ne.ch

Meneo Energie SA

Marin - La Chaux-de-Fonds

T 0848 20 30 40

CHAUFFAGE

VENTILATION

CLIMATISATION

FROID

SANITAIRE

SERVICE



Une alliance parfaite

salon de coiffure

*L'équipe de
Concept Création
vous attend dans
son nouveau salon
de coiffure*

Prenez rendez :

t. 032 753 43 39
Rue Auguste-Bachelin 1a
2074 Marin





Boutique Florale

Tamara Brodard
Rue des Fontaines 1
2087 Cornaux
032 757 55 66

Dimanche 14 février ouverture de 9h à 13h



Aux Douces Pensées
Boutique Florale



Route de La Neuveville 1 - 2525 Le Landeron
Tél. 032 751 23 47 - www.auxdoucepensées.ch
Dimanche 14.02.2021 ouvert de 09h00 - 12h00



au pot fleuri

ATELIER FLORAL

Ouverture 14 février: 9h-12h

Josiane Gremion

Rue de Nugerol 16
2525 Le Landeron
079 483 89 70
aupotfleuri@bluewin.ch



Ma

Mon
après 10 ans
même po
On contr
Mamou

Antoine et Jade
for ever

Un g
1
To

Ma fleur,
je t'aime plus qu'hier e
moins que demain.
David

Page pleine d'amour

chéri,
toujours la
passion!
inue...
ur?



« A mon ChoupyGuy,
grand coeur pour notre...
5^{ème} Saint-Valentin!
a ChoupyBernadette»



CORNAUX

Les Verrières-Lucerne



Le chantier de la création du Panorama avec les peintres acteurs et des figurants.

150 ans, l'entrée des Bourbaki en Suisse - 140 ans, la création du Panorama.

Dans le très intéressant article «Dans le vent de l'actualité» du Bulcom du 29 janvier 2021, Claude Zweiacker parle de l'entrée en Suisse, le 29 janvier 1871, débris de l'armée française de l'Est Bourbaki, du nom de son commandant. Il mentionne aussi l'existence du Panorama de Lucerne illustrant toute l'ampleur de cette tragédie. Cette évocation a réveillé, une fois de plus, le souvenir d'adolescent du chroniqueur qui avait alors visité, pour la première fois, cette œuvre picturale gigantesque, témoin d'une terrible épopée englobant des dizaines de milliers de militaires et un très grand nombre de chevaux. ce souvenir, indélébile, a conduit à un intérêt plus poussé à cette tragédie et des actes entrepris pour éviter l'oubli. Mais aussi des efforts pour honorer les acteurs malheureux et les morts, ainsi que la bravoure des populations suisses venues à l'aide des internés. L'effort était considérable car 87'000 soldats et officiers avaient passé la frontière, la grande partie au Verrières (39'000) mais aussi à Vallorbe, Sainte-Croix, Ballaigues et la Vallée de Joux. Leur répartition s'était faite très largement, soit 188 communes du pays. L'on ne sait pas si Cornaux avait hébergé des internés, cependant, selon les archives, la commune avait acheté du foin pour CHF 165.80 destiné à nourrir des chevaux Bourbaki, de passega le 16 février 1871.

Avec la rédition de la troupe, 11'000 chevaux, 1'150 fourgons, 285 canons, 72'000 fusils et 64'000 baïonnettes avaient également passé la frontière, le tout réquisitionné.

Il y avait aussi des décès de soldats blessés ou morts de froid. 1'700 d'entre-eux meurent en Suisse; ils étaient 78 en Ville de Neuchâtel. Le cimetière désaffecté du Mail abrite un monument (photo) en leur honneur et souvenir portant leurs noms, érigé par «Les citoyens de cette Ville» avec la dédicace «Aux soldats français morts à Neuchâtel 1871». Les 12 millions de francs du coût de l'internement des Bourbaki en Suisse avaient été réglés, le 12 août 1872, par la France avec l'accumulation des députés de l'Assemblée nationale «pour la noble conduite du peuple suisse envers les soldats de la France».

Les Verrières commémorent

Chaque année, le 1^{er} février, l'Association Bourbaki Les Verrières organise une commémoration du passage de l'armée française de l'Est en Suisse. L'événement se déroule soit vers la stèle près du Temple, soit au cimetière où 33 soldats décédés aux Verrières sont enterrés. Des personnalités françaises et suisses rappellent les faits douloureux, honorent les disparus et soulignent l'engagement fort efficace des troupes sanitaires suisses, des membres de la Croix-Rouge dont s'était la première intervention d'envvergure après sa création, en 1863, à Genève, et la population verrésane. Le dépôt de gerbes de fleurs, la sonnerie aux morts et l'hommage des bannières de diverses Associations françaises mettent le point final à ces cérémonies pleines d'émotion. Cette année du 150^{ème} anniversaire de ce tragique événement, à cause de la pandémie de la Covid-19, malheureusement, aucune manifestation du souvenir n'a pu être organisée.

en 2014, à l'initiative de l'association Bourbaki Les Verrières, en collaboration avec les Autorités, avait fait peindre une magnifique fresque contre une façade de la Maison de commune, rappelant l'internement des Bourbaki. Cette réalisation était suivie, en 2015, de l'inauguration d'un parcours didactique Bourbaki dans et autour de la localité, et au hameau de Meudon était érigé une structure portant les armoiries des 188 communes ayant accueillies des soldats Bourbaki dans leurs murs. Le tout organisé par l'Association Bourbaki Les Verrières et financé par une souscription publique.

Le souvenir vivant par la peinture

Et là, nous sommes à Lucerne, à la Löwenplatz où un imposant bâtiment abrite le Panorama. La fresque panoramique peinte en 1881 à l'initiative d'Edouard Castre en collaboration avec Henri Silvestre, Louis Dunki, William-Henri Hébert, Gustave de Beaumont, Roy Parisien, Aimé-Nicolas Morot, Frédéric Dufaux et Ferdinand Hodler, le déjà célèbre artiste-peintre suisse, est devenu, en 1899, le Panorama de Lucerne, après une étape à Genève

où l'œuvre avait été créée.

Edouard Castre avait fait partie, en tant que soldat sanitaire, de l'armée Bourbaki et était entré en Suisse avec le gros des troupes.

Au cours des années plusieurs travaux de maintenance et de restauration (1926 et 1949) avaient été entrepris à l'œuvre. Cependant, l'état de la peinture murale menaçait ruine, une totale rénovation s'imposait. Elle était programmée dès 1996, comprenait d'importants travaux au bâtiment et au Panorama et avait été estimée à 26 millions de francs.

Une souscription publique avec l'aide de la Ville et du canton de Lucerne ainsi que de la confédération avait réuni la somme. L'inauguration avait eu lieu en 2000. En 1981, l'Association pour la conservation du Bourbaki-Panorama, Lucerne, devint propriétaire du bâtiment et de l'œuvre. Actuellement coure une recherche de fonds publique de CHF 70'000.- pour renouveler le système audio pour des visites guidées plus attractives. Comptes pour dons: 60-39876-7 ou 01-43409-7, information par internet www.bourbakipanorama.ch

W.M.



LE LANDERON

Rénovation de la tourelle des archives par l'entreprise Tschäppät Moret SA de Cornaux du très bel ouvrage



Construite au 15^e siècle, la tourelle l'Hôtel de Ville, dite des archives, montrait quelque lassitude dans la structure de sa charpente et de sa toiture. Il était donc temps que cette vénérable dame retrouve une nouvelle solidité lui permettant à nouveau de défier l'usure du temps.

Spécialiste reconnue au niveau régional pour sa compétence dans la réfection de tourelles avec diverses réalisations en la matière (clocher de l'église de Cornaux, les deux tourelles du château Jeanjaquet à Cressier, la charpente du château de Gorgier, la tourelle du domaine de Montmollin), l'entreprise Tschäppät Moret SA de Cornaux s'est vue attribuer ces travaux par la Commune du Landeron.

Rénover la charpente en mauvais état jusqu'à la flèche, refaire le lattage de couverture pour les tuiles, remplacer le lambrissage, les travaux à effectuer ne manquaient pas. Visualiser cette rénovation, prendre les précautions nécessaires pour le démontage des pièces, leur remplacement, l'ajustage au plus près de tous les éléments, un travail de précision qui n'est pas anodin en tenant compte des particularités de cette tourelle rectangulaire à sa base, qui présente de prime abord quatre arrêtes pour, à mi-hauteur, se diviser en huit arrêtes. Un défi à relever.

Dans sa conception de promouvoir les artisans locaux, l'entreprise Tschäppät Moret SA a fait appel à la scierie de Cornaux pour le débit sur

liste du bois de charpente et de lambris en sapin et épicéas, scié brut (2.5m³), bois provenant des forêts neuchâteloises.

Rénover une telle bâtisse représente un travail de niche d'un peu plus d'un mois, mais il est très intéressant de pouvoir travailler dans un clocher avec, en moyenne, deux à trois personnes sur site, y compris un apprenti, une façon de le faire participer à l'ouvrage et lui donner la possibilité de découvrir la diversité de ce si beau métier de charpentier. Marc Tschäppät est heureux et reconnaissant envers la Commune d'avoir attribué ces travaux à une entreprise de la région.

Spécificité de cette entreprise

Entreprise familiale fondée en 1945, elle perdure depuis quatre générations de père en fils. C'est ainsi qu'en 1991, Marc Tschäppät et son beau-frère Eric Moret en reprennent la direction, rejoints depuis peu par leurs propres enfants, Julien, charpentier-menuisier et Jonas charpentier, comptabilité et gestion technique, avec pour but de transmettre le témoin à cette quatrième génération.

Une des forces de cette entreprise réside encore dans l'importance de former des apprentis (quelques quatre-vingts jusqu'à aujourd'hui) en les intégrant régulièrement aux divers travaux.

Le métier de charpentier est des plus divers tant en toiture et technique du bois. Imaginer une structure en 3D, en prenant en compte la forme de la pièce en courbure, en creux ou en plein, n'est pas toujours facile, car il s'agit d'intégrer cette réflexion dans l'espace et la géométrie, tout une réflexion qui fait partie de ce métier. Grâce à son expérience et à ses compétences indéniables, l'entreprise Tschäppät Moret peut compter sur la fidélité de clients de longue date.

A relever que l'entreprise a eu l'opportunité de participer à la protection de la toiture de l'hôtel de La Couronne à Cressier pour éviter tous nouveaux dommages supplémentaires suite à son incendie. Cette protection permettra d'étudier la rénovation du bâtiment, étape qui prendra du temps. Être local est idéal pour ce marché.

CP



IMPRESSUM

Adresse: Bulcom • Route des Falaises 94 • 2000 Neuchâtel

Tél. 032 756 97 93 • E-mail: info@bulcom.ch

Publicité: Frédéric Huber • Tél. 079 408 56 05 • huber@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha • Tél. 032 756 97 93 • info@bulcom.ch

Tarif des annonces par colonne: Fr. 1.85 le mm, TVA 7.7 % non comprise

Abonnement: 92 francs • Tirage: 10'000 exemplaires • Délai: mardi 17 h



Pompes funèbres Grau

Depuis 1959

une famille au service des familles

24h/24 032 751 28 50

Le Landeron



Réparations mécaniques toutes marques
Vente de véhicules neufs et d'occasions
Stockage de roues hiver/été Fr. 30.-

Chemin des Nageux 13 • 2087 Cornaux • 032 757 62 62
 info@innovcar.ch • www.innovcar.ch

R. RANTE Sàrl



Technique du bâtiment
Installations sanitaires

Rue de la Gare 6
 CH-2525 Le Landeron
 Tél. 079 907 30 90
 rante.roberto@bluewin.ch

Libération du Péricarde

Soin holistique



Remise de
CHF 20.-
 sur la 1^{ère} séance
 avec cette
 annonce

- ♥ Libérer les rétractions et les tensions du corps
- ♥ Booster l'immunité
- ♥ Libérer les blessures émotionnelles du passé
- ♥ Relancer le flux énergétique du corps, afin de retrouver légèreté et joie de vivre
- ♥ Se reconnecter à soi et s'ancrer davantage dans le présent

Thérapie manuelle holistique basée sur l'Ostéopathie Bioénergétique Cellulaire (OBC) créée par l'ostéopathe Montserrat Gascon

*Cette thérapie peut s'intégrer dans un traitement de massage classique agréé ASCA

Infos et rendez-vous auprès de Vilma Doris
 TerrAVie à la Neuveville et à Neuchâtel
 079 617 29 11
www.terravie.ch

PROTHÈSES DENTAIRES

à La Neuveville

Réparation rapide
 Nettoyage - Place de parc

Devis gratuit
 et déplacement à domicile possible

Rue de la Tour 12
 032 751 37 06



Bruno & Gilles Rizzolo SA

Peinture - Plâtrerie
 Papiers peints - Façades
 Isolation périphérique
 Décorations

2068 Hauterive
 T +41 32 753 72 62
 M +41 79 624 78 15
www.rizzolo.ch

Vente spéciale

DOMAINE

HÔPITAL POURTALES

La vente se déroulera sur notre site internet
 du 18.02 à 14h au 25.02 à 18h

Mise aux enchères annulée à la Salle Vallier



Participez à l'enchère en direct
 du Chardonnay Barrique et du Pinot Noir Barrique
 le jeudi 18 février de 16h à 18h

PIGUET
 HÔTEL DES VENTES | GENÈVE | 1978



www.domainepourtales.ch/mise-aux-encheres-2021/

LA SAISON POLLINIQUE

Le noisetier fleurit – outre les virus, les pollens sont également dans l'air maintenant



La pluie fait une pause, le soleil se montre et les températures sont printanières: les pollens s'envolent sur le Plateau suisse, car le noisetier fleurit. aha! Centre d'Allergie Suisse conseille aux personnes allergiques d'observer le vol pollinique et de prendre leurs médicaments. La personne qui se demande si son nez coule à cause des pollens ou du coronavirus devrait appeler son médecin.

Un peu de soleil, quelques jours où la température dépasse les cinq degrés Celsius et les inflorescences mâles du noisetier lâchent déjà leurs pollens dans l'air lorsque le temps est sec. «Chaque chaton jaune peut libérer jusqu'à deux millions de grains de pollen allergéniques», explique Sereina de Zordo, responsable des services spécialisés chez aha! Centre d'Allergie Suisse. Cette année, les pollens de noisetiers s'élancent nettement plus tard qu'en 2020 dans toute la Suisse. Regula Gehrig, biométéorologue de MétéoSuisse le confirme: «L'année passée, la saison des pollens de noisetier avait déjà commencé en janvier. Les premiers pollens avaient même été déjà mesurés à la Noël dans le Tessin.»

Début de la saison pollinique

La neige et le froid du mois de janvier ont empêché le réveil du noisetier. «Le début de la saison pollinique se situe néanmoins encore dans la moyenne pluriannuelle», confirme Regula Gehrig. Les aunes sont également prêts à fleurir et émettront leurs pollens dans l'air presque en même temps que les noisetiers. Ce qui veut dire que, dans toute Suisse, il faut s'attendre à des concentrations modérées à fortes de pollens d'aune et de noisetier les jours sans

pluie et plus chauds. Les personnes réagissant à leurs pollens doivent donc, si possible, éviter le contact et avoir leurs médicaments à portée de main.

Covid-19 ou rhume des foins ?

Même si les symptômes d'une maladie COVID-19 sont très variés, certains troubles sont très atypiques et indiquent une allergie pollinique. De Zordo: «Les crises d'éternuement, les yeux rougis, larmoyants et irrités ainsi que les démangeaisons au niveau du palais, du nez et des oreilles sont des symptômes typiques d'une allergie.» En cas de doute, il vaut mieux consulter un médecin par téléphone.

Parmi les symptômes fréquents du COVID-19, l'OFSP compte la toux (souvent sèche), les maux de gorge, le souffle court, les douleurs thoraciques, la fièvre ainsi que la perte soudaine de l'odorat et/ou du goût. D'autres symptômes possibles sont: maux de tête et douleurs musculaires, sensation générale de malaise, rhume, symptômes gastro-intestinaux et éruptions cutanées.

Le rhume des foins n'est pas quelque chose d'anodin

La personne peut développer de l'asthme s'il n'est pas traité correctement. C'est pourquoi Sereina de Zordo recommande de toujours faire diagnostiquer un rhume des foins par un(e) allergologue et de le traiter. Le traitement comprend généralement des antihistaminiques parfois combinés avec de la cortisone. L'allergie pollinique peut aussi être traitée à la source par une désensibilisation. «Au cours de cette immunothérapie spécifique, le corps est lentement habitué aux allergènes pour ne presque plus y réagir finalement», nous apprend de Zordo. Les symptômes du rhume des foins peuvent ainsi être réduits de 75 à 80 pour cent environ.

Données polliniques actuelles et pronostic

Données actuelles sur la concentration pollinique sur www.pollenetallergie.ch et de manière mobile avec l'application «Pollen-News» (disponibles dans l'App Store et sur Google Play) Brochures gratuites «Allergie au pollen», «Guide des pollens» et «Immunothérapie spécifique»

(CP)

LA TÈNE

Et après ?

En effet, que va t'il se passer après ?

Avec la pléthore de construction dans notre village, que va t'il se passer après !

Comment allons-nous faire. On a même réussi à déboiser la petite forêt qui se trouvait à l'ouest de l'Auberge de la Tène. Pour faire quoi? Vraiment dans ce village, on construit partout, n'importe comment. On a même réussi à construire dans le virage de la Tène, là où on allait patiner lorsqu'on était gamin. Je me réjouis de voir lorsque la nappe phréatique montera et que l'eau viendra titiller les sous-sols

des bâtiments! Il faudra comme partout, des pompes immergées qui seront là pour pomper l'eau!

Et alors le Conseil communal laisse faire au lieu de faire comme dans d'autre Communes, un moratoire en interdisant la construction et en se donnant le temps de la réflexion!

Vraiment on fait n'importe quoi dans ce village qui porte le nom de «La Tène», un lieu-dit du temps de l'histoire ancienne de ce village où il faisait bon vivre à l'époque. Mais c'était le passé!

RS

ENTRE-DEUX-LACS

Utilité du contrôle des champignons

Un cas mortel évité !

Les huit communes de Cornaux, Cressier, Enges, Hauterive, Le Landeron, Saint-Blaise, La Tène et Lignières, dès la saison des champignons venue, offrent à leurs habitants et habitantes un contrôle de leur cueillette de champignons annoncée par un avis officiel dans le BulCom.

Les contrôles effectués l'automne passé, qui ont eu lieu au rez-de-

chaussée de l'hôtel communal de Saint-Blaise, chaque mercredi en fin d'après-midi, ne se sont pas montrés inutiles.

En effet, 28 contrôles contenaient des champignons non comestibles, 6 des champignons vénéneux pour une quarantaine de kilos examinés.

Un contrôle a même révélé la présence de champignons mortels!

CZ.



BULCOM

Vous souhaitez insérer votre publicité dans le Bulcom?

Votre nouveau conseiller Frédéric Huber

vous accompagne dans votre stratégie de communication: annonces, publiereportages, pages à thème, offres combinées dans divers journaux, etc., n'hésitez pas à le contacter par téléphone au 079 408 56 05 ou par e-mail huber@bulcom.ch

Bulcommement Vôtre!

LE LANDERON

Au Conseil général : le déficit budgétaire s'est à nouveau creusé

Jeudi 4 février 2021, à nouveau déplacé à l'Aula du C2T en raison des règles sanitaires, le législatif landeronnais, présidé par Yves Jakob, UDC, a accepté le budget 2021 lourdement déficitaire, ainsi que tous les points de l'ordre du jour.

En introduction, le président a souhaité la bienvenue aux viennent-ensuite proclamés élus, Pierre de Marcellis, PS, Fabrizio Guizzardi, PLR, Jean-Philippe Senn, CAN, Stéphane Perrenoud et Vincent Forster, PVL, venus occuper les sièges vacants respectifs.

Budget 2021 déficitaire de CHF 1'289'215.-

La remarque soulevée « nous sommes encore dans le tunnel de cette crise » traduisait bien la situation préoccupante des finances communales. Tablé sur un total de charges estimées à CHF 23'144'515.- pour des revenus prévisibles de CHF 21'855'300.-, l'excédent de charges est augmenté de CHF 290'015.- par rapport au budget 2020. Bien entendu, ce nouveau résultat négatif continue d'amoinrir la fortune communale. Plusieurs éléments grèvent notamment le budget 2021 à savoir, la baisse importante des recettes fiscales malgré l'introduction de l'impôt foncier, l'augmentation de l'effectif des élèves et des coûts à l'EORÉN, la hausse dans la participation au syndicat pour l'épuration des eaux (SIEL) et au service des eaux de l'E2L. Et ce malgré la facture sociale diminuée, les recettes en hausse pour les places de stationnement et l'introduction des redevances pour l'usage du domaine public routier. Tous les partis s'accordent pour prôner la vigilance, l'UDC va plus loin « tous les membres de cette séance doivent trouver des solutions ». Dans son rapport, le CC admet qu'il ne pourra stopper la spirale en coupant

dans les prestations, solution peu opportune en cette période de crise. Sa planche de salut sera indéniablement de réadapter les recettes fiscales cependant, en raison de la situation sanitaire actuelle sur les ménages et au vue du niveau des réserves de la commune, il préfère reporter cette solution. Prenant en considération la suite de la mise en place de la réforme fiscale et la crise sanitaire, l'argentier communal, Roland Spring, ne cache pas son inquiétude « sauf élément nouveau, la situation ne va pas s'améliorer ». Toutefois le CC s'efforcera à poursuivre toute recherche d'économie. De son côté, la CFG donne un préavis favorable au budget mais reconnaît qu'il sera difficile de le tenir au vue de l'évolution négative de la situation sanitaire et des impacts économiques. A l'unanimité le budget 2021 a été accepté.

Crédit budgétaire - Dans la foulée les élus ont accepté le crédit budgétaire de 396'000 francs pour divers travaux de réfections et d'extensions du réseau électrique pouvant intervenir en cours d'année. Le montant sollicité sera autofinancé par les taxes d'équipement a tenu à préciser Frédéric Matthey, le directeur des SI.

Crédit de CHF 140'000.- pour de nouveaux poteaux électriques

Dans les secteurs Montet, Combes, Combazin, La Baume, certains poteaux ont près de 70 ans, sont cassants et prêts à tomber, il est primordial de les remplacer. La sécurité des personnes, des biens et du réseau électrique est en jeu ! La possibilité d'enterrer ces lignes a été étudiée, les travaux seraient conséquents et onéreux. Il est prévu un achat global, par contre les travaux seront échelonnés, coup par coup, par secteur, sur deux ans, a encore précisé Frédéric Matthey.

Crédit de CHF 130'000.- pour le bouclage du secteur «Les Combettes - Chemin des Vernets»

Face à l'augmentation des fuites d'eau de ces dernières années ainsi que du mécontentement grandissant des habitants du quartier des Vernets privés d'eau parfois durant des journées entières, le CC a décidé de mettre la conduite hors service et de la remplacer par une nouvelle, au diamètre supérieur en fonte ductile, résistant aux contraintes extérieures. Afin d'éviter de mauvaises surprises liées à la nature rocheuse du terrain, le tracé restera identique à la conduite actuelle. Ce changement prendra tout son sens, dans le cadre des travaux de raccordement à la CEN. En effet, le nouveau réservoir de Combazin permettra de garantir la défense incendie du quartier des Vernets par le biais de la conduite actuelle, rendant le projet encore plus rationnel.

Révision du règlement organique

Une commission est nommée pour la révision du règlement organique. Selon entente, ce nouveau groupe de travail interpartis se compose de 7 membres: Jean-Pascal Petermann, Jean-Marc Jeanneret, PLR, Grégory Mallet, Olivier Guye, CAN, Adela Girard, PS, Claire-Anne Frieri Ryser, UDC, et Vincent Forster, PVL.

Projet d'arrêté interpartis

Sur proposition de divers élus, le règlement organique de la commune du Landeron est modifié à l'article 87 relatif à la Commission financière et de gestion. Ledit article stipule que la CFG se compose de neuf membres (au lieu de 7 jusqu'ici) choisis au sein du Conseil général. Elus pour une année, ses membres sont immédiatement rééligibles. A l'image de ce qui avait été décidé en séance interpartis, les avis s'accordent sur le nombre de 9, l'entrée

en matière est donc acceptée. Dès le dépôt d'un amendement signé par Grégory Mallet. Le déroulement de la procédure prend une autre tournure. En effet, le représentant du Canette propose d'élire 6 élus à la CFG et de chercher à l'extérieur, hors du législatif, trois autres personnes compétentes et expertes pour compléter l'effectif. Solution qui a été vivement décriée « en conséquence 3 élus seront éjectés de la CFG, voire même un parti ne sera plus représenté, nous avons été élus par le peuple, nous avons sa confiance, pourquoi chercher ailleurs » et de marteler « nous sommes capables comme nous l'avons toujours été ». Soumis au vote l'amendement est rejeté. Finalement le projet d'arrêté non amendé est accepté, la CFG sera composée de 9 élus.

Divers

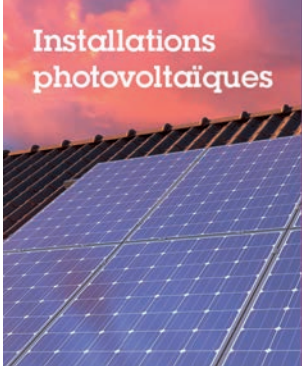
Déchets - Lorsque la déchetterie de l'E2L est fermée temporairement, l'écho-point, près de la piscine est envahi, débordant de déchets non triés de toutes sortes, cartons non pliés, un vrai désastre ! Interpellé le CC dit être au courant du problème. Une séance est expressément prévue à ce propos, assure Jean-Claude Egger, président de commune, qui dit vouloir étudier tous les moyens possibles pour remédier à cette situation.

Antennes 5G - Questionné à ce sujet, Jean-Claude Egger trace toute la réglementation en vigueur et rappelle que des discussions sont en cours entre Cantons et Confédération mais qu'en l'état rien n'est décidé. Toujours et obligatoirement les demandes de construction d'antennes 5G doivent passer par la procédure classique du permis de construire.

Hommages aux anciens conseillers communaux - un résumé suivra.

GC

Installations photovoltaïques



eli10
L'énergie littorale

ELI10 SA

RUE DU CHÂTEAU 17
CH - 2022 BEVAIX

T 032 720 20 20
F 032 720 20 29

SOLAIRE@ELI10.CH
WWW.ELI10.CH

Votre garage **GB VEHITECHNIQUE SA** proche de chez vous

SERVICE & RÉPARATION
VENTE VOITURES NEUVES
VENTE OCCASIONS
OLDTIMER

Garage plus

GB Véhitechnique SA • Chemin des Roseaux 5 • 2068 Hauterive
Tél. 032 721 29 59 • Fax 032 721 29 88 • vehitechnique@bluewin.ch

ENTRE-DEUX-LACS

Une tasse de café

Il y a quelques jours, mon mari m'a montré en riant une image trouvée sur internet, celle d'une chouette échevelée et mal réveillée, accompagnée de la légende «No coffee, no workee» – sans café, impossible de travailler. J'ai tout de suite dit: «Tiens, ça c'est moi!»

Le rituel du café du matin, du café du midi, est toujours un moment important de ma journée. L'odeur du café, la chaleur du liquide que je sens à travers la paroi de la tasse, l'amertume agréable en bouche, l'impression de puiser réconfort et énergie pour partir ou repartir dans la journée. Et pour moi, bon café rime avec bonne compagnie, que ce soit celle d'un proche, d'un ami, ou d'un bon livre.

Cet été, j'ai lu la correspondance spirituelle du théologien britannique CS Lewis. Il y écrivait ceci, dans une lettre à une amie américaine :

«A mon âge, est-ce qu'il arrive encore parfois d'éprouver un plaisir purement physique? Eh bien, peut-être, quelques-uns qui sont désespérément prosaïques: disons, se gratter, ou bien enlever ses chaussures quand on a les pieds fatigués. Je suis certain que mes repas ne sont pas un plaisir purement physique. Ils font remonter les associations de toutes les fois où l'on a mangé la même chose (chaque tranche de bacon est désormais épaisse de 56 années pour moi); et avec des choses comme du pain, du vin, du miel, des pommes, viennent tous les échos du mythe, des contes de fée, de la poésie, et de l'écriture sainte. Si bien que le plaisir physique est en même temps plaisir de l'imagination, et même plaisir spirituel.

Chaque repas peut devenir une sorte de petit sacrement.»

Et c'est vrai qu'il y a de ces instants où nous faisons intensément une de ces choses qui font nécessairement partie de notre existence de créatures de Dieu dans le monde: manger, boire, marcher, aimer, contempler ce qui nous entoure. Ce sont des instants de mémoire qui rappellent à la surface de la conscience les instants où nous avons savouré quelque chose d'analogue avec la même intensité. Et en tant que lecteurs de la Bible, nous savons bien que la mémoire, le faire mémoire, ce n'est pas juste évoquer le passé: c'est bien plus le rendre présent, l'actualiser, et y apercevoir la promesse de Dieu pour l'avenir. C'est être relié, pour un instant, à l'ensemble du fil de notre histoire et au but vers lequel il tend, la joie sans partage de la présence de Dieu. C'est une petite irruption de la grâce.

Ma tasse de café est de cet ordre pour moi. Et en ces moments de distance sociale, moi qui suis arrivée dans la paroisse réformée en pleine pandémie, j'ai bien envie d'ajouter de l'épaisseur et de la grâce à mes cafés, en y ajoutant l'épaisseur et la grâce de nouvelles rencontres, de nouveaux visages, de nouvelles histoires de vie.

Alors, si vous aussi vous avez envie d'ajouter de l'épaisseur et de la grâce aux petits plaisirs du quotidien, si vous avez envie d'une visite, d'une conversation, d'une rencontre autour d'une tasse ou d'un verre, n'hésitez pas à me contacter, ou à contacter Raoul Pagnamenta ou Delphine Collaud!

Julie Paik, pasteur



negoproject

planification & direction de travaux

- bâtiments administratifs et commerciaux
- habitat et logement
- constructions industrielles
- rénovations et valorisation de l'existant
- génie civil et paysagisme
- rapports, constats et expertises

chemin des sauges 15 • 2525 le landeron
076 375 12 80 • a.solgun@negoproject.ch
www.negoproject.ch

SAINT-VALENTIN

La Saint-Valentin ou comment se rabibocher

Une multitude de fêtes commercialement acquises viennent ponctuer notre cycle de vie annuel. Dans le désordre, on trouve Noël avec ses cadeaux sous les épinettes, Pâques et ses gallinacés en chocolat, la fête des Mères éblouissante de fragrances s'exhalant de bouquets, et bien sûr la Saint-Valentin dans 2 jours.

Le propre de l'Homme est souvent d'avoir oublié l'origine primordiale des choses ou d'avoir opéré des interprétations au fil du temps, sciemment ou non. Les origines de la Saint-Valentin sont, dans cette logique, peut-être bien différentes de ce que le temps nous a légué, mais voici le résultat d'une brève recherche sur internet. À prendre avec des pincettes, des brucelles ou à l'emporte-pièce:

- Version une: la fête de la Saint-Valentin serait païenne et remonterait à la Rome antique, époque durant laquelle les Lupercalia étaient fêtées entre le 13 et le 15 février près d'une grotte nommée le Lupercal située au pied du mont Palatin en l'honneur de Faunus, dieu de la forêt et des troupeaux. Un bouc était sacrifié et son sang servait à enduire des lanières de peau avec lesquelles les jeunes hommes fouettaient les jeunes femmes. Tout cet amphithéâtre pour les rendre fertiles!
- Version deux: dans la Grande-Bretagne du XIV^e siècle alors encore catholique, l'imaginaire populaire attribuait la Saint-Valentin au jour de l'accouplement des oiseaux. Cette fête se serait par la suite répandue à d'autres pays.
- Version trois: l'Eglise catholique désigne Valentin de Terni (fêté le 14 février) comme Saint-patron des amoureux en 1496. Bien documentée, la coutume perdure jusqu'au XVIII^e siècle ou, durant la semaine des valentines, ces dernières recevaient une lettre de leur valentin pour les accompagner à la fête des Brandons (premier dimanche de Carême).

La Saint-Valentin commerciale se développe au milieu du XIX^e siècle aux Etats-Unis avec la vente de cartes échangées entre amoureux, puis elle devient officiellement laïque au XX^e siècle. La fête religieuse de la Saint-Valentin est rayée définitivement du calendrier litur-

gique romain en 1969 par le pape Paul VI. Les papes ont de l'humour...

Cette célébration de l'amour n'est en soi un événement majeur ni pour la politique, ni pour l'économie, ni pour la vascularisation de nos cellules (quoi que), mais gare à celui qui -désolé messieurs, c'est souvent vous, qui en faites les frais- néglige la petite attention, le mot gentil, le tête-à-tête romantique. Cette année, vous pensiez peut-être pouvoir y échapper? Certains restaurateurs se sont cassés les méninges et proposent des «coffrets d'amour gourmand», des «boîtes surprises», des «plateaux Saint-Valentin»: l'excuse des restos fermés est irrecevable.

Au-delà des considérations matérielles, que représente symboliquement ce jour dédié aux relations de couple? Pourquoi une Saint-Valentin oubliée peut-elle virer en crise? Si le cadeau ou l'invitation est interprété comme une preuve d'amour, leur absence équivaut-elle à une déclaration de désamour? Dans les réactions indignées de certain-e-s, l'on pourrait lire un manque flagrant de confiance en la place qu'ils/elles occupent dans le cœur de leur partenaire.

Difficile donc d'échapper à la tenue d'une comptabilité des liens amoureux, car ce serait oublier toutes les fragilités, toutes les fêlures avec lesquelles deux êtres se lancent dans une relation amoureuse.

En résumé, une petite attention pour la Saint-Valentin pourra sans aucun doute vous aider à augmenter votre crédit auprès de votre bien-aimé-e et, en même temps, vous rabibocher avec un large sourire.

ML

Cabinet ELSA

REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE

Reconnu par les assurances complémentaires

Remise en place de l'Atlas, reboutement, massages articulaires, sportifs, relaxant, anti-cellulite et Reiki



Elsa Gonçalves

078 868 15 02

Adresse:
Cabinet de Neuchâtel,
Rue des Draïzes 6, 2000 Neuchâtel
(également présente au Val-de-Travers)

SAINT-BLAISE

Inondations récurrentes Le Loclat déborde !



2008, 2012, 2014, 2020, 2021... les années passent et le petit lac, une fois de plus, a franchi ses berges habituelles (photo, 5.02.21) pour s'étendre dans les jardins familiaux de Bregot au grand dam de leurs locataires. L'inondation de cette année a atteint le chemin des Poudrettes situé à une centaine de mètres du rivage de la petite étendue d'eau.

La cause du débordement est connue. Au début du siècle passé, le

niveau du Loclat se trouvait à 5 mètres au-dessus de celui du lac de Neuchâtel: aujourd'hui, à peine à un mètre, en raison de l'affaissement des terres qui entourent le Loclat. La mise en tuyaux du Mousson, émissaire du petit lac, en 1943, qui conduit les eaux dans le lac de Neuchâtel contribue aussi à la répétition du phénomène. D'autant plus que dans

les premiers jours de ce mois de février, le niveau du lac de Neuchâtel est monté d'un demi-mètre en raison des pluies abondantes de fin janvier. Au chemin des Poudrettes, un des locataires de jardin a donné pour nom à son cabanon «Au Paradis sauvage»... A-t-il voulu signifier la nécessité de chausser des bottes pour aller au ciel ?

CZ.

EMERY Ecoute
Respect
Disponibilité
Pompes Funèbres



Bernard Emery

13 ans d'entreprise
Plus de 25 ans d'expérience
pour les familles de toute région

Une **ÉCOUTE** pour comprendre les attentes
Du **RESPECT** pour les défunts et les familles
La **DISPONIBILITÉ** pour rassurer et entourer



Un accompagnement calme et personnalisé
Un professionnalisme discret et efficace

Rouges-Terres 1b HAUTERIVE
032 754 18 00 24h/24 • 7j/7
www.emery-pf.ch

Dans le vent de l'actualité

Pont de St-Jean

2,5 millions «neuchâtelois» pour l'assainir et le renforcer !



Deux ouvrages permettent au trafic routier de franchir le canal de la Thielle. Le pont de Thielle et le pont de St-Jean. Il n'existe pas d'autre liaison plus directe entre l'Entre-deux-Lacs et Berne. Des analyses statiques faites récemment montrent qu'un assainissement du pont de St-Jean doit être réalisé prochainement.

Jusqu'à la fin du 15^{ème} siècle, le seul pont franchissant la Thielle était celui situé à proximité du château de Thielle. Par contre, un bac traversait la Thielle au Landeron, qui, rappelons-le, était formée de deux bras. Ils entouraient la Ville. La Petite Thielle coulait presque en droite ligne jusqu'au lac de Bienne au nord du bourg; l'autre suivait approximativement le cours du canal que nous connaissons pour atteindre le lac de Bienne près du port actuel du Landeron. Bref, le paysage a été complète-

ment chamboulé par les travaux de la 1^{ère} correction des eaux du Jura. Le nom de «Deux-Thielles», donné au centre scolaire du Landeron, rappelle l'existence de ces deux bras.

Les travaux de rectification du cours de la Thielle, qui ont eu lieu de 1874 à 1885 pour pallier des inondations récurrentes, ont permis d'abaisser le niveau des trois lacs du pied du Jura de 2,50 m en 1877-1878. Ils ont laissé de côté les courbes romantiques du cours d'eau encore visibles aujourd'hui, en particulier la Vieille Thielle au sud de Cressier.

C'est en relation avec ces travaux que fut construit un pont couvert doté d'une magnifique charpente pour enjamber le cours rectifié. Il fit place en 1969 au pont souffrant aujourd'hui des maux de l'âge !

Après un peu plus d'un demi-siècle, ce pont, propriété à parts égales des cantons de Neuchâtel et de Berne (photo), montre que des renforcements de sa structure doivent être entrepris. Son étanchéité doit être assainie et ses garde-corps remplacés. Le pont est par ailleurs très prisé par les cyclistes et les piétons. Une voie leur sera réservée. Les rampes d'accès nord et sud seront réaménagées.

Aussi, le Grand Conseil neuchâtelois est-il appelé à voter prochainement un crédit de 2,5 millions pour les études, les travaux de sécurisation et d'assainissement du pont de St-Jean long de 104 m; le Grand Conseil bernois en fera de même en sa qualité de copropriétaire du pont.

Une singularité mérite attention. Il y a peu de temps, les cantons de Neuchâtel et de Berne étaient propriétaires des ponts de Thielle et de St-Jean. Il était convenu que le canton de Neuchâtel se chargeait de l'entretien du pont de Thielle, Berne de celui de St-Jean. Or, depuis le 1^{er} janvier 2020, la Confédération a repris à sa charge l'axe Col-des-Roches - Neuchâtel - frontière bernoise dans le réseau des routes nationales. Depuis ce transfert, seul le pont de St-Jean reste à la charge des deux cantons...

Claude Zweacker